



Parcours Juriste d'affaires internationales

Master Droit des affaires



Composante
UFR Droit,
Sciences
Économique et
Politique

Présentation

Répartition des poursuites d'études

Titre : IEJ pour préparation du CRFPA

Titre : Autres Masters 2

Titre : LLM à l'étranger

Titre : MBA en Ecoles de commerce

Titre : Les étudiants poursuivant des études constituent par ailleurs une minorité, la plupart d'entre eux décrochent leur premier contrat de travail (CDI ou CDD, hors contrat d'alternance) à l'issue de leur Master 2 JAI.

Objectifs

Master 1:

L'objectif du Master 1 Juriste d'Affaires internationales est d'offrir une formation de haut niveau dans les matières fondamentales du droit des affaires et du droit de l'entreprise, y compris dans leur dimension européenne et internationale, Il s'agit de permettre aux étudiants d'acquérir déjà des connaissances spécialisées dans l'une des branches de la matière. Cette spécialisation ne préjudicie pas les possibilités de réorientation sous réserve de se conformer aux procédures requises pour la candidature dans un parcours de master autre que celui de l'affectation initiale.

Le conseil de perfectionnement de la mention vérifie la pertinence des objectifs.

Capacité d'accueil globale : 29 étudiants

Compétences acquises

Master 1 :

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Approfondissement des connaissances en droit des affaires
- Développement des facultés d'analyse et de synthèse des étudiants
- Acquisition des qualités de rigueur et de clarté dans l'expression écrite (consultations, commentaires d'arrêts, dissertations) et orale

Les + de la formation

Un Master, 3 parcours possibles : recherche, alternance ou stage. La possibilité de participer à des concours de plaidoiries, aux entrepreneuriales, à une clinique du droit spécialisée en droit des affaires internationales, une association d'étudiants dynamique (l'AJAI) qui organise des événements (JDM du droit des affaires internationales, repas des anciens, cérémonie de remise des diplômes, etc.) et enrichit et met à jour l'annuaire des anciens (plus de 700 personnes).



Organisation

Contrôle des connaissances

Master 1 :

Modalités de contrôle des connaissances :

Sessions d'examen :

Une seule session d'examen est organisée pour chaque semestre.

Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

Précisions pour M1

Régime général :

En M1 : Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final, sauf pour les étudiants salariés et assimilés qui peuvent demander à être dispensés du contrôle continu et se trouvent de ce fait soumis au régime spécial.

L'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire.

Au-delà de deux absences injustifiées par matière et par semestre, le bénéfice du contrôle continu est perdu. L'étudiant sera déclaré défaillant et aucun calcul de note ne sera fait pour la ou les sessions concernées.

Régimes spéciaux :

1 – Régime spécial (sans travaux dirigés)

En M1 : Les étudiants qui justifient être dans l'impossibilité de suivre régulièrement les séances de travaux dirigés peuvent demander à en être dispensés par le ou la vice-doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie en Masters. Cette demande doit en tout état de cause être formulée avant l'inscription aux examens. L'étudiant qui a passé un examen ne peut plus bénéficier du régime spécial.

Bénéficiaire de plein droit de ce régime sur simple présentation de justificatifs :

Les salariés, les étudiants effectuant une activité ou une mission militaire prévue par le code de la défense, les mères de famille ou les pères de famille élevant seuls un ou plusieurs enfants, les personnes en situation de handicap physique, moteur ou sensoriel, les sportifs de haut niveau, les étudiants qui préparent en même temps un autre diplôme d'enseignement supérieur (sauf l'IEJ), les étudiants qui assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou la vie étudiante, les personnes confrontées à un problème de santé contrariant sérieusement l'assiduité .



Le ou la vice doyen(ne) chargé(e) de la pédagogie en Masters peut décider de soumettre au régime spécial un étudiant qui a eu plus de trois absences justifiées dans une matière de TD.

En ce qui concerne les matières qui sont accompagnées de TD, le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé sous la forme d'un examen écrit dans les mêmes conditions que celles prévues pour les examens du régime général. Pour les autres épreuves s'applique le régime général.

2 – Régime Erasmus

En M1 : Les étudiants partant un semestre dans une université étrangère, dans le cadre des échanges Erasmus doivent valider ce semestre à l'étranger sur une base d'un minimum de 30 crédits européens. Le choix des matières doit correspondre au profil du Master et doit être agréé par les responsables de la filière et par le ou la vice-doyen(ne) de l'UFR DSEP responsable des relations internationales. L'autre semestre doit être validé selon le régime normal (ou, éventuellement, spécial).

Admission

Conditions d'accès

Master 1 :

L'entrée en M1 est soumise à la sélection d'étudiants en principe titulaires d'une licence générale de Droit et par exception d'autres licences ou titres reconnus équivalents.

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année de M1 (moyenne générale inférieure à 10) n'ont pas de droit acquis au redoublement mais ils pourront soumettre leur candidature à la commission de sélection de M1 après dépôt au secrétariat d'une lettre adressée à la présidente ou au président de la commission dans les temps requis.

Modalités de candidatures

Master 1: Dossier de candidature sur la plateforme *MonMaster*. Dossiers examinés par la commission de recrutement sous la présidence de Clotilde Fortier ([✉ Clotilde.Fortier@u-bourgogne.fr](mailto:Clotilde.Fortier@u-bourgogne.fr)).

Attendus / Pré-requis

Il est attendu, pour une intégration dans le Master 1 Juriste d'affaires internationales (JAI), une bonne maîtrise des connaissances fondamentales en droit des obligations et plus précisément en droit des contrats et des contrats spéciaux, ainsi qu'en droit des affaires (droit commercial et/ou droit des sociétés et/ou droit fiscal).

Il est également attendu de l'étudiant qu'il démontre une certaine curiosité pour le droit international (public ou privé) ou européen par ses choix d'options en licence.

Pour les étudiants désireux d'intégrer le M2 JAI sans être passés par le M1 JAI et l'avoir validé, les prérequis sont les mêmes mais s'y ajoutent le choix du droit international privé et/ou du droit du commerce international en M1 et la démonstration d'une appétence pour les relations internationales.

Et après

Poursuite d'études

Master 1 :

A l'issue du Master 1, les étudiants peuvent se former à la recherche et se spécialiser en effectuant une deuxième année en Master 2 JAI.

Passerelles et réorientation



L'étudiant du Master 1 Juriste d'affaires internationales pourra se réorienter dans un Master 2 de droit des affaires classique. Il pourra également se présenter à l'examen du CRFPA pour intégrer une école régionale d'avocats.

L'étudiant du Master 2 JAI peut, en fonction de son parcours et de ses choix, continuer en thèse, faire un autre M2, un LLM à l'étranger, un MBA en école de commerce, se présenter à l'examen du CRFPA, etc.

Débouchés professionnels

Master 1 :

A l'issue du Master 1, les étudiants peuvent appliquer leurs connaissances fondamentales aux situations pratiques auxquelles ils seront confrontés dans la vie professionnelle en s'engageant dans la vie active notamment dans le secteur privé.

Les étudiants titulaires d'un Master 1 JAI peuvent notamment exercer des fonctions telles que : Avocat spécialisé en droit des affaires, en droit des relations familiales internationales, Juriste d'entreprises multinationales, Conseiller à l'exportation des chambres de commerce, Juriste conseil des syndicats patronaux, Service juridique des entreprises, service import-export.

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique 1re année

Lucie JAVAUX

☎ 03.80.39.54.17.

✉ lucie.javaux@u-bourgogne.fr

Responsable de formation 1re année

Clotilde FORTIER

✉ Clotilde.Fortier@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique 2e année

Maureen DAURON


☎ 03.80.39.53.85

Responsable de formation 2e année

Sébastien MANCIAUX

✉ sebastien.manciaux@u-bourgogne.fr

Campus

 Campus de Dijon

En savoir plus

🔗 <https://master-jai.u-bourgogne.fr>

🔗 <https://blog.u-bourgogne.fr> › master-ajai

🔗 <https://ub-link.u-bourgogne.fr> › associations › ajai-ass.

🔗 <https://www.facebook.com> › ajai

🔗 <https://www.linkedin.com/in/ajai-universit%C3%A9-de-bourgogne-19469ba/?originalSubdomain=fr>



Programme

Organisation

Master 1 :

L'année de M1 JAI est constituée de 10 UE. Chaque semestre comprend 5 UE :

- 1 UE connaissances fondamentales comprenant des cours magistraux accompagnés de TD ;
- 1 UE connaissances complémentaires
- 1 UE connaissances additionnelles
- 1 UE compétences transverses et professionnalisation
- 1 UE option

Master 1

Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10 crédits
Droit international privé 1	Matière						
Droit international privé 1 CM	Matière		33h				
Droit international privé 1 TD	Matière			15h			
Droit européen des affaires	Matière						
Droit européen des affaires CM	Matière		33h				
Droit européen des affaires TD	Matière			15h			
UE2 Connaissances complémentaires obligatoires	UE						8 crédits
Droit commercial 1 : droit du commerce électronique et du numérique	Matière		33h				
Droit bancaire	Matière		33h				
UE3 Connaissances additionnelles obligatoires	UE						4 crédits
Anglais LV1 S1	Matière			15h			
Droit fiscal 1	Matière		33h				
UE4 Compétences transverses et professionnalisation - 1 choix	UE						4 crédits
Allemand LV2 S1	Matière			15h			
Espagnol LV2 S1	Matière			15h			
Territoires et action de l'Union Européenne	Matière		30h				
STAGE - deux semaines minimum - S1	Stage						
Initiation à la recherche S1	Matière						
UE5 Options - 1 choix	UE						4 crédits
Clinique juridique	Matière						



Problèmes de droit international contemporain	Matière	33h
Droit international public approfondi	Matière	33h

Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Connaissances fondamentales	UE						10 crédits
Droit international privé 2	Matière						
Droit international privé 2 CM	Matière		33h				
Droit international privé 2 TD	Matière			15h			
Droit du commerce international	Matière						
Droit du commerce international CM	Matière		33h				
Droit du commerce international TD	Matière			15h			
UE2 Connaissances complémentaires obligatoires	UE						8 crédits
Droit comparé	Matière		30h				
Propriété Intellectuelle	Matière		30h				
UE3 Connaissances additionnelles obligatoires	UE						4 crédits
Anglais LV1 S2	Matière			15h			
Droit fiscal 2	Matière		33h				
UE4 Compétences transverses et professionnalisation - 1 choix	UE						4 crédits
Histoire du droit du commerce international	Matière		23h				
Allemand LV2 S2	Matière			15h			
Espagnol LV2 S2	Matière			15h			
STAGE - deux semaines minimum - S2	Stage						
Initiation à la recherche S2	Matière						
Participation à un MOOT	Matière						
UE5 Options - 1 choix	UE						4 crédits
Droits et libertés de la personne humaine	Matière		33h				
Droit des assurances	Matière		30h				
Droit commercial 2 : entreprises en difficulté	Matière		33h				
Protection des droits de l'homme au sein des nations unies et de l'UE	Matière		30h				

Master 2

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE 1 - Maîtrise des aspects fondamentaux	UE						8 crédits
Droit international et européen des sociétés	Matière		20h				
Droit de la propriété industrielle I	Matière		10h				
Droit comparé des contrats	Matière		20h				
Droit international privé des contrats	Matière		20h				



Ethique des affaires	Matière	18h	
UE 2 - Environnement des relations d'affaires internationales	UE		8 crédits
Arbitrage international	Matière	20h	
Contentieux du contrat international	Matière	10h	
Droit des investissements	Matière	20h	
Droit international économique	Matière	12h	
VIS Moot – Contrats internationaux	Matière	10h	
Droit de la propriété industrielle II	Matière	10h	
UE 3 - Techniques contractuelles du commerce international	UE		4 crédits
Pratique des contrats internationaux	Matière	24h	
Négociation de contrats	Matière	16h	
Accords de garantie	Matière	13h	
Accords de recherche développement	Matière	8h	
Accords de distribution	Matière	7h	
UE 4 - Environnement d'une opération du commerce international	UE		6 crédits
Droit fiscal interne	Matière	15h	
Droit fiscal international	Matière	15h	
Droit anglo-saxon	Matière	16h	
Transports internationaux	Matière	10h	
Financement du commerce international	Matière	12h	
Assurances internationales	Matière	10h	
Droit douanier	Matière	6h	
Lutte contre le blanchiment de capitaux	Matière	6h	
Compliance	Matière	6h	
Pratique des trusts	Matière	4h	
Groupements et consortiums	Matière	6h	
Initiation au RGPD	Matière	3h	
UE 5 - Outils (option alternants)	UE		4 crédits
Anglais	Matière	40h	
Réunion de rentrée	Matière	5h	
Colloque	Matière	7h	
JDM	Matière	7h	
Examen de synthèse + test anglais	Matière	7h	
Journée de regroupement	Matière	7h	
UE 5 - Outils (option non-alternants)	UE		4 crédits
Anglais	Matière	40h	
Préparation à la recherche de stages ou d'emplois	Matière	40h	
Préparation colloque	Matière	5h	
Participation à des Moots	Matière	12h	
Initiation à la publication scientifique	Matière	10h	
Clinique du droit	Matière	8h	
Rapport de recherche	Matière		

Semestre 4



	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE - option Alternance	UE						30 crédits
Rédaction du rapport d'activité en entreprise ou cabinet ou d'un mémoire	Matière						
Soutenance du rapport d'activité en entreprise ou cabinet ou d'un mémoire	Matière						
UE - option Stage	Matière						30 crédits
Rédaction du rapport de stage en entreprise ou cabinet (stage minimum 2 mois et maximum 6 mois)	Matière						
Soutenance du rapport de stage en entreprise ou cabinet (stage minimum 2 mois et maximum 6 mois)	Matière						
UE - option Mémoire	UE						
Rédaction d'un mémoire de recherche	Matière						
Soutenance d'un mémoire de recherche	Matière						